



Supply Chain

Direction Logistique	St Gilles, le 27/09/17
Site de Saint Gilles	AC/NM/DP09
DELEGUES DU PERSONNEL	

DESTINATAIRES :

Titulaires :

- ⇒ D. CLAIS (CFDT)
- ⇒ B. CORUPINI (CFDT)

- ⇒ L. MATHIAUD (CFDT)

- ⇒ D. MADEIRA (CGT)

- ⇒ P. CASANOVA (CGT)

- ⇒ C. MAURICE (CGT)

Suppléants :

- ⇒ I. AHAMADA (CFDT)

- ⇒ A. RUBIN (CFDT)

- ⇒ S. MALEH (CGT)

- ⇒ S. COFFIN (FO)

COPIES :

- ⇒ C. DEMESSENCE
- ⇒ G. DIOGON
- ⇒ D. GIRAUD
- ⇒ C. MADRANGES
- ⇒ H. OUHIBI
- ⇒ G. PITON
- ⇒ M. SACQUEPEY
- ⇒ M. THOMASSIN

- ⇒ A. JEDDAB (LIBRE)
- ⇒ S. ROMEU (LIBRE)

Délégués Syndicaux :

- ⇒ JM DESPIEUCH (FO)
- ⇒ J. FOUQUE (CGT)
- ⇒ D. CLAIS (CFDT)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU 25 SEPTEMBRE 2017
DES DELEGUES DU PERSONNEL**

Etaient présents :

Direction	Titulaires D.P.	Suppléants D.P.	Délégués Syndicaux
G. DIOGON G. PITON	L. MATHIAUD		D. CLAIS

Etaient convoqués mais absents excusés : B. CORUPINI - I. AHAMADA - L. MATHIAUD - A. RUBIN - D. MADEIRA - S. MALEH - P. CASANOVA - C. MAURICE - A. JEDDAB - S. ROMEU - JM. DESPIEUCH - J. FOUQUE

Antoine CINTAS
Directeur d'Entrepôt

P-0

REPONSES DE LA DIRECTION AUX DELEGUES DU PERSONNEL DU SYNDICAT CGT

2017-09-239: **Embauches:** L'Inspecteur du Travail est intervenu à la demande de la CGT pour résorber l'emploi précaire dans l'entreprise. Il est inadmissible qu'il y ait depuis des mois 330 intérimaires ce qui équivaut à 220 équivalents temps pleins et que vous ne proposiez uniquement 6 embauches pour le mois d'octobre.

Notre demande est qu'au minimum 50 personnes soient embauchées (Ecole Carrefour et intérimaires)

Réponse de la Direction :

Comme déjà dit dans les instances et en réunion avec les équipes, nous sommes toujours dans une démarche d'embauche. Effectivement, nous avons un certains nombre d'intérim important, malheureusement pour pallier un grand absentéisme de ses derniers, un turn over important et des productivités très basses. Bien évidemment, comme déjà précisé, nous avons un besoin à date d'environ 60 cdi en préparation, qui nous l'espérons se fera dans les semaines à venir.

2017-09-240: **Régie de nuit:** A qui va t-être proposé ce poste.

Réponse de la Direction :

Nous laissons ce poste en polyvalence, en attendant le retour sur la polyvalence.

2017-09-241: **Service retour:** Pourquoi prendre des intérimaires en renfort, alors que des CDI ont été formés sur ce poste, malgré que vous ayez pris l'engagement au cours d'une réunion qu'il y aurait chaque jour par équipe au minimum 3 polyvalents CDI?

Réponse de la Direction :

Nous mettons tous les jours les moyens pour que le traitement de la casse se fasse au fil de l'eau, avec des CDI, mais également de l'intérim lorsque l'activité ne nous permet pas de sortir 6 personnes par jour.

2017-09-242: **Service GV:** a) Suite à la défection d'un polyvalent, allez-vous proposer cette polyvalence à un salarié(e) sénior ou ayant de l'ancienneté?

b) Trop de colis identiques dans certaines allées certaines fois 3 références, ce qui peut générer des erreurs de préparation, nous demandons à ce que les palettes soient changées de place.

Réponse de la Direction :

A : Nous allons faire un appel en brief en expliquant tous les tenants et aboutissants de cette polyvalence et notamment en terme de disponibilité et flexibilité d'horaires, ensuite nous choisirons la personne en fonction des compétences.

B : Comme déjà dit, ce travail est fait régulièrement par les personnes qui font les inventaires tournants, mais chacun est à même de prévenir le service GV au quotidien.

2017-09-243: **Encadrement:** a) Quel est le nombre exact de postes d'employés principaux qui vont être créés en octobre 2017?

b) Qui va remplacer Monsieur Valera à son poste et est-ce que cela peut-être une personne qui arrive de l'extérieur?

Réponse de la Direction :

CR DP 25/09/2017

A : Nous n'avons pas encore décidé du nombre d'encadrant supplémentaire.

B : Mr VALERA sera remplacé par un encadrant du service réception, Mr PASTRE.

2017-09-244: Comment se fait-il que l'on n'est pas proposé aux préparateurs seniors ou aux salariés ayant de l'ancienneté la possibilité de pouvoir faire le suivi des intérimaires ou les formations?

Réponse de la Direction :

Le choix s'est porté sur des personnes reconnues pour leur professionnalisme, ainsi qu'un aspect pédagogique pour accompagner au mieux les nouveaux entrants.

2017-09-245: Pour quelle raison avez-vous pris la décision de décaler de 3 semaines le planning des RH cela pénalise les salariés?

Réponse de la Direction :

Cela a été fait fin août par rapport au samedi 11 novembre qui est férié, soit 3 mois avant. Personne n'est pénalisé, le nombre de samedis travaillés n'a pas augmenté, au contraire.

2017-09-246: **Service réception:** a) Pourquoi les chefs d'équipe autorisent les réceptionnaires à faire caristes sur leurs temps de poste de réceptionnaire, cela devient de plus en plus régulier et pénalise les préparateurs polyvalents qui de fait font de moins en moins caristes?

b) Pour quelle raison le chef d'équipe de l'équipe d'après-midi fait-il bloquer des palettes sur les quais, pour envoyer les caristes sur des zones moins favorables.

c) : Il y a de nouveau un gros problème sur les palettes réceptionnées dans une cellule mais qui va dans 3 ou 4 cellules plus loin, c'est une perte de temps et d'argent, faite un rappel pour faire en sorte de réceptionner les palettes qui vont dans la même cellule.

Réponse de la Direction :

A : En fonction de l'activité et de la charge de travail, nous demandons effectivement aux réceptionnaires ayant le CACES 5 de monter sur un clark, et ce afin d'optimiser le personnel de ce service. De plus, cela leur permet de toucher une prime de remplacement au prorata du temps passé (comme les préparateurs). Pour rappel, nous avons tous les jours en moyenne 43 préparateurs qui sont polyvalents en tant que cariste, donc personne n'est pénalisé.

B : Le travail des chefs d'équipe de réception est de faire vider les quais en fonction des réceptions à venir pour pouvoir faire rentrer les palettes au plus prêt des cellules concernées.

C : Cela est fait au quotidien, par contre comme nous vous l'avons déjà expliqué certains camions sont mixtes et peuvent avoir de la marchandise qui ira se gerber dans plusieurs cellules.

2017-09-247: a) Comptez-vous prolonger la durée du contrat des intérimaires qui se terminent fin septembre 2017.

b) Les contrats école Carrefour se terminent fin septembre quelle sont les personnes qui ont été retenues pour la cession d'embauche du mois d'octobre 2017.

Réponse de la Direction :

A : Certains seront prolongés en fonction de nos besoins et de l'absentéisme.

B : Nous allons finaliser ce point dans la semaine, le but étant de pouvoir embaucher ceux qui remplissent les critères pour une titularisation.

2017-09-248: **Equipe de nuit:**a) L'inventaire a été annulé, veuillez faire un geste pour leur quota, pendant la 1^{ère} semaine les préparateurs ont eu beaucoup de fin de mission qu'ils terminaient à minuit.

b) L'équipe de nuit va-t-elle être reconduite à minima jusqu'à la fin de l'année, car sans cette équipe vous n'arrivez pas à passer les priorités pour les départs camions ainsi que les volumes.

Réponse de la Direction :

A : Les arrêts ont été mis quand ils étaient justifiés.

B : Nous allons maintenir l'équipe de nuit jusqu'à la fin de l'année pour passer les différentes OP de fin d'année, ainsi que l'inventaire qui se fera de nuit au mois de novembre, cela laissera également le temps d'avoir rentré le matériel nécessaire pour repasser en deux équipes.

2017-09-249: Veuillez rajouter des chargeurs de batteries, beaucoup de rétracks ne peuvent être chargés, cela oblige le cariste à changer la batterie en début de poste.

Réponse de la Direction :

Non, cela n'est pas possible, la salle de charge est saturée, effectivement lorsqu'un cariste n'a plus de batterie, il doit changer celle-ci et un arrêt lui sera accordé comme toujours.

2017-09-250: Veuillez réparer les néons dans les cellules IJ.

Réponse de la Direction :

Le service des moyens généraux a commandé des néons, nous remplacerons ceux qui sont défectueux lorsque nous les recevrons.

2017-09-251: Est-ce que tous les entretiens individuels ont été effectués cette année?

Réponse de la Direction :

Oui, à l'exception des personnes absentes depuis des mois pour maladie et A.T.

2017-09-252:**Service nettoyage:** a) Vous serait-il possible de faire passer le Caces 3 à des salariés de ce service, cela leur permettra de pouvoir vider les DIB dans les bennes?

b) Pour quelle raison il n'y a pas dans l'équipe de nuit des titulaires malgré qu'ils en aient fait la demande, mais des salariés de chez GSF?

c) Nous pensons qu'il faudrait revoir l'organisation dans ce service, pourquoi ne pas mettre un référent qui fait partie du service et qui serait sur le terrain pour mieux organiser le travail?

d) Comment se fait-il que certains chefs de préparations se permettent en tournant dans les allées de jeter les intercalaires qui sont entre les palettes par terre, au lieu de les jeter dans la poubelle, les personnes du service nettoyage ont assez de travail sans en rajouter inutilement et à contrario passent à côté de colis cassés mais ne les ramassent pas?

Réponse de la Direction :

A : Nous l'avons fait pour un d'entre eux. Et cela est suffisant pour nos besoins.

B : C'est le choix que nous avons fait.

C : Le nettoyage est supervisé par la responsable des emballages ainsi que par les chefs d'équipe matin et après-midi.

D : Nous n'avons pas connaissance de ce fait.

2017-09-253: Démarrage non satisfaisant de la version RV5 cela bugue continuellement, obligation de travailler en label, quand pensez-vous que ce problème va être réglé?

Réponse de la Direction :

Le travail en label était nécessaire au démarrage car nous devons isoler certains talkmans pendant 1 heure, ce problème est terminé, par contre il n'y a pas eu de bugs ...

2017-09-254: **Service retour:** Il serait judicieux qu'il y ait une personne qui à chaque début de poste vide les rolls.

Réponse de la Direction :

Le but n'est pas de vider les rolls pour ramener la marchandise au service retour mais de la traiter sur place avec la bague pour remettre directement au picking les produits reconditionnés, c'est ce qui est demandé depuis le début de l'été.

2017-09-255: **Casse dans l'entrepôt:** Problèmes de la résistance des emballages de la marque Carrefour (sacs plastiques, chocolats et conserves) comment pouvez-vous résoudre ce problème?

Réponse de la Direction :

Ces dysfonctionnements sont remontés régulièrement lors des Comités appros hebdomadaires.

2017-09-256: **Service chargement:** a) Problèmes concernant certaines remorques sales, veuillez faire un rappel au prestataire de service.
b) Quand comptez-vous remettre aux chargeurs les équipements pour le grand froid?

Réponse de la Direction :

A : Ces problèmes doivent être remontés par les chargeurs aux responsables qui feront le nécessaire avec les transporteurs.

B : Nous leur donnerons dans les jours à venir.

2017-09-257: Serait-il possible qu'il y ait plus de séances d'ostéopathie dans le mois?

Réponse de la Direction :

Non, nous avons prévu initialement 2 séances par mois et nous avons été obligés de passer à une par manque de personne, de plus nous constatons beaucoup de désistement de personnes qui se sont positionnées mais ne sont pas venues sans en avertir qui que ce soit.

2017-09-258: A quand un téléphone pour les salariées habilités à conduire la nacelle, cela leur permettra de ne pas être obligé de se déplacer au dispatch systématiquement.

Réponse de la Direction :

Oui, nous pouvons donner un téléphone aux personnes qui montent sur la nacelle, elles ont juste à le demander.

2017-09-259: **Productivité :** Les préparateurs se plaignent que malgré que vous ayez baissé de 6 points la grille hypermarché les ratios ayant augmentés leur quota n'a pas changé et il est de plus en plus difficile d'arriver à faire la productivité, la demande initiale de la CGT était que vous baissiez de 12 points la grille unique, quand allez-vous comprendre que les préparateurs n'en peuvent plus de cette situation?

Réponse de la Direction :

Une demande de votre part, sans fondement ni analyse. Nous avons partagé ce point avec deux autres organisations syndicales, en juin. Des éléments concrets ont été apportés de part et d'autres avec une analyse rigoureuse. Ce résultats correspondait à l'attente d'une grande majorité de préparateurs, avec une information en brief . Pour rappel, une entreprise est viable, lorsque l'on note un équilibre entre une rétribution et les enjeux économiques. Il est paradoxal, que bon nombre de préparateurs, nous disent que notre entreprise est très motivante et valorisante, par rapport à nos concurrents.....

2017-09-260: A quand l'agrandissement du site cela devient dangereux, le manque de place ainsi que le nombre de salariés travaillant dans les allées accentue les risques d'accident du travail?

Réponse de la Direction :

Il n'y a pas d'agrandissement prévu. Nous avons au maximum, 85 préparateurs par équipe, un peu moins la nuit, sur 60000 M2 d'entrepôt, alors que sur Nîmes, nous étions arrivés à 70 préparateurs sur l'équipe d'après midi, sur 20000 M2 !!!!!

2017-09-261: Nous demandons que les préparateurs qui sont obligés de travailler en label du fait du manque de talkman ou bug RVR, que leur productivité soit gelée.

Réponse de la Direction :

Non, cela est arrivé ponctuellement et des arrêts ont été mis si cela le justifiait, il n'y aura pas de gel de productivité.

2017-09-262: Certaines personnes se plaignent du manque de professionnalisme au niveau du service paye, il est fréquent que les documents remis par les salariés soient perdus, malgré que les salariés les transmettent aux responsables, trouvez-cela normal que les salariés soient obligés de les redonner plusieurs fois?

Réponse de la Direction :

Nous ne pouvons accepter que vous remettiez en cause le professionnalisme du service RH. De quels documents parlez-vous et de quels salariés s'agit-il ? Certains salariés disent avoir donné leurs documents sans que pour autant ces documents ne parviennent au service RH. En complément, lorsque des salariés demandent des duplicata de documents au service RH pour eux mêmes (ex bulletin de paie...), nous leur délivrons et cela sans nous permettre de juger ces salariés ni de remettre en cause leur professionnalisme.

2017-09-263: Comment se fait-il qu'il a été jeté à la benne 19 palettes qui étaient gerbées en attente d'être traitée par les retours, premièrement il y a une loi qui ne vous permet plus de jeter des denrées alimentaires, secundo il y a des milliers de personnes qui crèvent de faim dans la rue, ne croyez-vous pas que vous auriez-pu les donner à une organisation humanitaire ou faire des dons aux salariés?

Réponse de la Direction :

Il n'y a jamais eu 19 palettes mais 4 qui effectivement ont été jetées sans être triées, cela est arrivé un samedi sur des palettes qui n'étaient pas gerbées mais où il y avait beaucoup de références différentes et des produits souillés.

Pour rappel les 140 palettes qui étaient gerbées ont toutes été traitées.

De plus, nous allons remettre une procédure à jour sur le traitement de la casse ainsi qu'un encadrant qui suivra ce travail au quotidien pour éviter que cela ne se reproduise.

Notre volonté est de remettre au secours populaire toutes les marchandises qui ne ceux reconditionnent pas. Nous travaillons depuis des années avec le secours populaire ou les restos du cœur, afin effectivement de subvenir aux besoins de certaines familles.

2017-09-264: Grâce à votre mauvaise organisation du travail et une gestion catastrophique nous avons perdu beaucoup d'argent sur les résultats de l'intéressement collectif et cela va continuer, réveillez-vous ou donnez des compensations financières aux salariés qui eux se donnent tous les jours à fond dans leur travail

Réponse de la Direction :

Encore une fois, vous démontrez que vous n'êtes pas dans l'échange et la construction, mais dans le populisme manipulateur.

<p style="text-align: center;">REPONSES DE LA DIRECTION AUX DELEGUES DU PERSONNEL DU SYNDICAT CFTD</p>

1) Nous demandons une clarification des règles récemment décidées concernant la gestion des partiels (F2), règle n'étant que partiellement appliquée suivant les équipes...

Réponse de la Direction :

Le principe est lorsque le cariste réapprovisionne un picking grande case, il ne doit en aucune façon regerber les quelques colis qui sont dans le picking, et donc ne pas utiliser le F2. Ils doivent être déposés sur la palette.

Un rappel de cette procédure sera fait pour toutes les équipes.

2) Les référents ont prouvé leur intérêt cet été. Nous demandons en conséquence la titularisation en tant qu'employés principaux des référents nommés pour la saison afin de maintenir une présence continue sur le terrain.

Réponse de la Direction :

Nos référents nous ont donné satisfaction dans leur rôle, cet été, avec les congés des responsables. Nous n'avons pas l'intention de titulariser 6 référents. Si tel est le cas, bien évidemment, nous en tiendrons compte.

3) Avec le report de l'inventaire au mois de novembre, se pose encore une fois la question de l'avenir de l'équipe de nuit. Quand la nécessité de son maintien permanent sera-t-elle enfin reconnue ?

Réponse de la Direction :

Nous maintiendrons l'équipe de nuit jusqu'à la fin de l'année pour passer les différentes OP, faire l'inventaire général et rentrer le matériel nécessaire pour repasser en deux équipes par la suite.

4) Pourquoi avoir rappelé une partie de l'équipe de nuit au démarrage de l'inventaire sur son équipe d'origine pour une semaine sachant les difficultés d'adaptation de l'organisme durant plusieurs jours ?

Réponse de la Direction :

Nous avons eu une demande de nos directions pour récupérer des hypers provenant de Savigny, et de par des volumes conséquents, nous avons dû reporter notre inventaire

5) Quel plan d'action comptez-vous mettre en place pour réduire la casse et ne pas se contenter de la traiter ? Après la perte de 100 € sur l'intéressement collectif les salariés demandent une réaction.

Réponse de la Direction :

La première des choses serait que beaucoup adoptent un peu plus de civisme dans leur travail, la casse est inévitable mais certains ne ramassent pas ce qu'ils font tomber, roulent parfois dessus, sans parler du nombre important de colis que nous retrouvons éventrés tous les jours notamment dans les allées de confiseries, chocolats, bonbons etc....Il est également primordial de respecter les procédures de préparation.

Pour le reste, nous mettons les moyens régulièrement pour traiter cette casse au quotidien. Les salariés demandent une réaction... La direction également car effectivement l'impact sur l'intéressement collectif ne sera pas négligeable en fin d'année, nous sommes tous concernés, et les moyens sont mis pour travailler comme il se doit, tant en matériel, que humain. Les résultats sont le fruit de notre travail.

6) Nous demandons que les bouteilles récupérées suite à une chute de palette soient posées debout et non allongées dans les bacs de récupération pour éviter de dégrader les étiquettes intactes et éviter encore plus de dégâts.

Réponse de la Direction :

Cela ne changera rien si les bouteilles sont mouillées lors de la casse, dès qu'une palette tombe nous essayons d'isoler très rapidement ce qui peut être sauvé.

7) La loi L. 541-15 du 11 février 2016 entend lutter contre le gaspillage alimentaire. Il n'est pas acceptable de voir des palettes complètes partir à la benne comme ce fut le cas récemment. Cela passe d'autant plus mal que l'intéressement collectif est en baisse. Comment ne pas avoir contacté des associations caritatives locales plutôt que de détruire cette marchandise ?

Réponse de la Direction :

4 palettes ont effectivement été jetées sans être triées, cela est arrivé un samedi sur des palettes qui n'étaient pas gerbées mais où il y avait beaucoup de références différentes et des produits souillés.

Pour rappel les 140 palettes qui étaient gerbées ont toutes été traitées.

De plus, nous allons remettre une procédure à jour sur le traitement de la casse ainsi qu'un encadrant qui suivra ce travail au quotidien pour éviter que cela ne se reproduise.

Notre volonté reste de donner au secours populaire toutes les marchandises qui ne ceux reconditionnent pas. Nous travaillons depuis des années avec le secours populaire ou les restos du cœur, afin effectivement de subvenir aux besoins de certaines familles.

8) Dans le dernier groupe de travail sur la casse il a été annoncé que seul du personnel formé y serait détaché. Pourquoi alors y voit-on des intérimaires ?

Réponse de la Direction :

Nous avons certains intérimaires qui ont été formés et détachés tout l'été sur ce service, nous les appelons lorsque nous ne pouvons pas sortir de personnel CDI.

9) Les volumes du mois de septembre à 35h ont encore une fois été en décalage avec ceux de juillet et août où nous étions à 38h. Ne devriez-vous pas développer un outil prévisionnel plus fiable ?

Réponse de la Direction :

Non, contrairement à ce que vous dites les volumes de la saison sont toujours plus forts que les autres mois, de plus le fait de mettre des semaines à 38 heures pendant l'été permet de pouvoir accorder un maximum de congés aux salariés qui font en majorité le choix sur cette période.

10) Nous demandons, au vu des responsabilités qu'ils ont à gérer de promouvoir au rang d'employé principal un réceptionnaire chargé de faire entrer les camions par équipe.

Réponse de la Direction :

Non, cela reste une polyvalence pour les réceptionnaires.

11) Le retour des préparateurs sur la nouvelle version de vocale est très mitigé notamment sur les lenteurs constatées et les difficultés de compréhension. Nous demandons impérativement des évolutions sur ces points avant son lancement général.

Réponse de la Direction :

Le personnel formé sur la RV5 nous fait majoritairement des retours positifs avec des nouvelles fonctions qui n'existaient pas sur la RV4, par contre des dysfonctionnements ponctuels peuvent se produire.

12) Nous demandons des compensations conséquentes de points pour les préparateurs qui testent la nouvelle vocale en ce moment. Les pertes de points sont nombreuses. Nous demandons également l'aménagement des productivités le mois de la généralisation de la RV5.

Réponse de la Direction :

Les compensations sont faites lorsque cela est justifié, et ce comme à chaque fois que nous avons mis un nouveau process, par contre cela n'est pas systématique, pour preuve des préparateurs sont formés tous les jours sans forcément mettre des arrêts.

13) Les arrêts accordés aux préparateurs de l'équipe de nuit lors de la semaine où l'inventaire a été stoppé sont largement insuffisants.

Réponse de la Direction :

Les arrêts ont été accordés afin que personne ne soit pénalisé. Ceux qui se sentent être lésés, doivent se rapprocher de leur responsable.

14) Qui remplacera Frank Valera sur l'équipe du matin ?

Réponse de la Direction :

Franck VALERA, sera remplacé par Christophe PASTRE, qui arrive du service réception, mais pas sur le matin.

15) Quel retour y a t-il des fournisseurs concernant le manque de solidité des emballages des produits Carrefour et tout particulièrement des sacs poubelles ?
- Nous demandons qu'il soit rappelé de ne les défilmer qu'à moitié.

Réponse de la Direction :

Ces problèmes sont régulièrement évoqués lors des Comités appros, nous n'avons pas de retour positif à date de nos doléances.

Un rappel sera fait sur le défilage de ces références.

16) Avec les dernières embauches réalisées y aura t-il prochainement une bascule de préparateurs de l'après-midi vers le matin ?

Réponse de la Direction :

Non, cela n'est pas prévu pour ce mois-ci.

17) La gestion des effectifs est problématique. Un manque de talkman et de chariots a encore été constaté récemment. N'êtes-vous pas en mesure d'anticiper ces situations pour de bonnes conditions de travail pour tous ?

Réponse de la Direction :

Nous sommes entrain de paramétrer les talkmans pour le passage en RV5 et ce afin d'avoir assez de matériel pour tous les préparateurs.

Concernant les chariots il y en assez, il faut juste changer les batteries régulièrement.

18) Nous demandons que soit fourni un téléphone aux personnes utilisant la nacelle pour plus d'efficacité et une meilleure communication avec le dispatch.

Réponse de la Direction :

Oui, il suffit qu'ils le demandent aux responsables de préparation.

19) Nous demandons une révision des tables de réception avec l'installation de meilleures roulettes et de tablettes pour poser les claviers.

Réponse de la Direction :

Les roues sont commandées, pour les tablettes nous allons voir la faisabilité.

20) Nous demandons une sécurisation de l'endroit où sont entreposées les demi-palettes Düsseldorf sur la zone de préparation des box le long du cheminement piéton devant la réception.

Réponse de la Direction :

Nous allons juste nous assurer de la hauteur des palettes afin qu'il n'y ait pas de risque de chute sur les piétons.

21) Pouvez-vous nous communiquer les dates des formations initiales ESI et SST d'ici la fin de l'année ?

Réponse de la Direction :

Les dates ne sont pas encore définies pour le recyclage SST, pour les ESI 2 jours de formations sont prévus les 13 octobre et 28 novembre.

22) Nous demandons un roulement des zones pour les caristes de nuit. Celui-ci est inexistant suivant le dispatcheur.

Réponse de la Direction :

Oui, un rappel sera fait afin de faire tourner équitablement dans les différentes zones.

23) De nombreuses palettes de champagne se retrouvent stockées en zone 1 alors qu'elles sont implantées dans la cellule 6 ce qui génère des déplacements et pertes de temps importants pour les caristes. Quelle en est la raison ?

Réponse de la Direction :

Cela a été fait pendant la période de promotion afin de fluidifier le travail des préparateurs et des caristes, le but étant qu'ils ne soient pas dans la même zone en même temps.

24) Les caristes sont contraints de faire de plus en plus de nettoyage dans les pickings. Nous demandons en conséquence d'adapter les grilles de productivité.

Réponse de la Direction :

Lors de nos échanges, nous avons statué, ENSEMBLE, d'une grille de productivité cohérente, et ceci afin de tendre vers de la qualité par nos caristes !!! L'aviez déjà oublié ?

25) Pourquoi avoir installé les imprimantes sous les terminaux embarqués en plein dans le champ de vision des caristes ?

- À quoi bon avoir installé des imprimantes sur les chariots des caristes réception puisqu'ils n'en auront pas l'usage ?

Réponse de la Direction :

Lors des tests nous n'avons eu aucune remontée sur ce sujet.

Nous avons équipé tous les clarks, afin de rééditer, la ssec, lorsque celle-ci est manquante, pour assurer une qualité de dépose des palettes et d'éviter la redondance des étiquettes illisibles.

26) Nous dénonçons des différences de traitement dans les sanctions infligées aux salariés. Comment se peut-il que pour des faits similaires deux salariés puissent se retrouver inégalement sanctionnés ?

Réponse de la Direction :

La seule différence pour un même motif vient uniquement du nombre de fois pour lequel le collaborateur a été vu.

27) Nous demandons l'embauche d'un réceptionnaire supplémentaire.

Réponse de la Direction :

Non, cela n'est pas prévu, nous maintenons notre polyvalence lorsque cela le nécessite, d'autant plus avec l'arrivée de la polyvalence.

28) Pour éviter les erreurs de préparation nous demandons que soit indiqué l'intitulé des produits sur les étiquettes apposées sur les cartons reconditionnés.

Réponse de la Direction :

Non, le système ne le permet pas, il n'y a pas de raison de se tromper du moment que le colis est remis dans le bon picking, mais surtout que l'adresse figure sur l'étiquette du colis reconditionnés. Il serait bon aussi, d'arrêter de faire de la sur enchère systématique, pour tout.

29) Nous demandons un rappel des bonnes pratiques à l'ensemble des caristes emballages.

Réponse de la Direction :

Les caristes de ce service sont pleinement conscients des procédures de leur service, un rappel leur sera fait sur le fait de travailler ensemble au quotidien.

30) Nous demandons la réparation des nombreux éclairages défectueux (allées 22, 61, 62, 65, 73, 74, 76, 77, 95, ...)

Réponse de la Direction :

Le service des moyens généraux a commandé des néons qui seront changés dès que nous les aurons reçus.

31) Sur quelle base peut-on passer d'employé principal à agent de maîtrise ?

Réponse de la Direction :

Ce point relève de la direction.

32) Comment s'est effectué le choix de la personne retenue en polyvalence à la réception sur l'équipe du matin ?

Réponse de la Direction :

Tout d'abord nous avons regardé ceux qui avaient demandé cette polyvalence lors de l'entretien annuel, ensuite nous l'avons choisi en fonction des critères demandés dans ce service et notamment de disponibilité.

33) À quand une attribution fixe des chariots des coupeurs pour un meilleur entretien du matériel ?

Réponse de la Direction :

Il n'est pas prévu d'affecter de manière définitive les chariots des coupeurs, en effet selon le travail ils peuvent utiliser des simple fourches, doubles fourches ou gerbeurs, par contre nous en affecterons un pour un coupeur qui le souhaite.

34) Pour éviter que les imprimantes soient vides en début de poste, nous demandons qu'une personne soit décalée pour en faire le tour et les recharger.

Réponse de la Direction :

Un rappel sera fait aux agents de nettoyage qui doivent regarder ce point dans les cellules qui leur sont affectées en début de poste.

Encore une fois, nous ne pouvons pas mettre une personne à chaque mode opératoire, cela a un cout pour l'entrepôt et par conséquent on pourrait à nouveau nous reprocher une dégradation de l'intéressement collectif ou autre....

35) Pourquoi y a t-il toujours et encore des rempotages sur le deuxième support nécessitant des allers-retours très importants pour les productivités ?

Réponse de la Direction :

Cela peut venir d'une erreur humaine et donc doit se produire très rarement.

PV DE CARENCE DE QUESTIONS FO – COLLEGE ENCADREMENT – LISTE LIBRE
--